



CCIG info

Traversée du Lac

La construction de 14 km d'autoroute compléterait les besoins en infrastructures de transport à Genève.

PAGE 2-3

Développement urbain

Un nouveau **Fonds intercommunal pour le développement urbain** a été créé. Antonio Hodgers explique pourquoi.

PAGE 3

Mission économique en Iran

La CCIG tient à faire profiter les entreprises genevoises des opportunités qu'offre la levée des sanctions.

PAGE 4

NÉGOCE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Un métier indispensable

L'initiative des Jeunes socialistes « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires » a révélé à quel point le négoce de matières premières est mal connu et, surtout, combien les mécanismes les plus élémentaires de l'économie sont ignorés. Le CCIGinfo s'est entretenu avec **Matthieu Delorme**, Executive Vice President – Commodities de Cotecna, qui nous parle de ce métier.



Vous avez participé au groupe de travail qui a réalisé une brève vidéo sur le négoce. Pourquoi avoir ressenti le besoin de réaliser cet outil pédagogique?

La brusque hausse des prix des matières premières agricoles, en 2007 et 2008, a généré des prises de position qui attribuaient celles-ci à la spéculation orchestrée par les négociants. Ceci a fait ressortir de vieux clichés sur les spéculateurs qui stockent les marchandises et les empêchent de circuler pour augmenter artificiellement les prix. La source de cela est la méconnaissance

que le grand public a du métier. À l'heure où les politiques s'interrogent sur d'éventuelles réglementations à mettre en place, il est important que les décisions soient prises sur la base de faits et non sur des idées reçues.

D'où vient cette méconnaissance?

Historiquement, la détention de l'information était la clé du succès pour un négociant: il fallait être le premier à savoir que telle demande existait ou qu'il y avait un excédent de tel produit, afin de faire se rencontrer l'offre et la demande. Ceci a généré une culture du secret. Aujourd'hui, avec les nouveaux outils technologiques, l'information est facilement disponible et elle circule à toute vitesse. Du reste, cette accessibilité de l'information a modifié le métier de négociant. Aujourd'hui il s'agit d'abord d'un métier de prestations et de services à haute valeur ajoutée. Ainsi, ce qui apparaît « simplement » comme le transport d'une marchandise d'un

point A à un point B demande à la fois des investissements conséquents et du savoir-faire.

Quelle est donc la valeur ajoutée du négociant?

Il faut bien comprendre que le moment où un producteur décide de vendre tout ou partie de sa récolte ne va jamais coïncider avec une demande à l'autre bout de la planète, pour la même quantité du même produit livré au même moment. Or, le producteur doit pouvoir vendre lorsqu'il le décide, lui. De plus, les objectifs du vendeur et du client final sont par essence contradictoires: l'un voudra le prix le plus haut et l'autre, le plus bas possible. Le négociant concilie ces attentes divergentes. Mais encore faut-il avoir « les reins solides », car le producteur doit être payé avant que le produit de la vente n'ait été encaissé. Dans certains cas, le producteur veut même être payé avant la livraison de la matière première. Le négociant, appuyé par des banques spécialisées, doit donc être

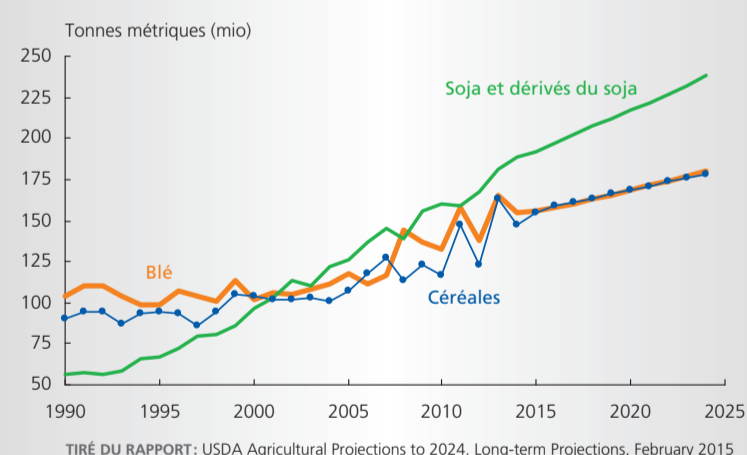
aussi gestionnaire de crédit, ce qui ne s'approche ni de loin ni de près de la spéculation.

À cela, il faut ajouter le fait que le marché est extrêmement concurrentiel; cela a conduit à une intégration des fonctions logistiques au métier de négoce. Ainsi, le négociant investira dans l'infrastructure de transport, par exemple dans un terminal portuaire plus proche d'une zone de production. Le coût du transport devient

moins pour le producteur et le temps de transport de la matière première s'en trouvera amélioré. Si bien que le coût unitaire du transport de la marchandise va diminuer également. Cet accroissement de l'efficacité profitera ainsi tant au producteur qu'au consommateur final.

Les négociants investissent également dans des usines de transformation de la matière première: raffinage de sucre, traitement du

Commerce mondial de blé, céréales et soja

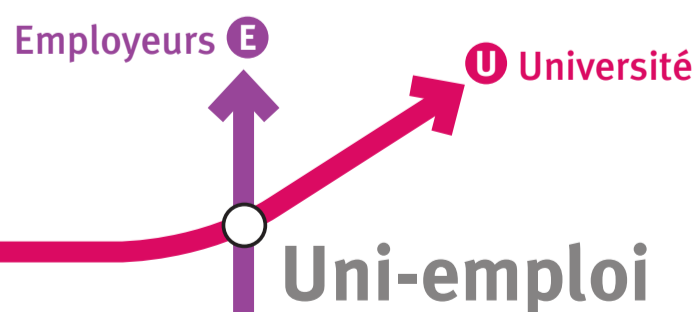


suite page 2

Votre partenaire de référence pour le recrutement de profils universitaires.

- Publications d'offres d'emploi
- FORUMS de recrutement
- Réseau d'Alumni

emploi.unige.ch 022 379 77 02



ALEXANDRA RYS
Membre de la Direction



Apprivoiser le futur

Non seulement, depuis 20 ans, les capacités des technologies de l'information doublent chaque année, mais, plus important, une étape majeure a été franchie en 2014 avec le « deep learning ». Des réseaux de neurones synthétiques arrivent désormais, en 0.1 seconde, à remplir des fonctions de base de l'homme, fonctions que nous considérons ordinairement être de l'ordre du réflexe.

Tel est l'un des éléments qui caractérisent ce qu'on nomme volontiers la quatrième révolution industrielle. Mais peu importe le numéro qu'on lui attribue, il est manifeste que nos modes de production sont en train de se transformer profondément. Le Prix 2016 de l'innovation en a du reste donné un petit aperçu : l'entreprise lauréate, Qualimatest, a été récompensée pour avoir mis au point un procédé électronique de contrôle de qualité capable d'évaluer des détails « esthétiques » comme le ferait un œil humain. Les exemples pourraient être multipliés.

En choisissant comme objectifs prioritaires de la stratégie économique cantonale les technologies innovantes telles que fintech et sciences de la vie (à côté de la promotion des activités industrielles et du négoce de matières premières), le département de la sécurité et de l'économie a correctement senti le vent. En particulier, l'annonce, fin janvier, de l'ouverture d'un nouvel incubateur dédié à la biotech et à la medtech est une excellente nouvelle. En effet, les clusters thématiques ont fait leur preuve mais nous ne devons pas oublier que l'innovation n'est jamais donnée une fois pour toutes ; elle se cultive soigneusement, jour après jour.

L'innovation est le résultat d'une subtile alliance entre entreprises, R&D, acteurs politiques et financiers. La Suisse romande, et Genève en particulier, est bien positionnée à cet égard : 570 multinationales actuellement installées dans le seul canton de Genève, un choix de plus de 200 formations offertes dans les universités et hautes écoles de Suisse occidentale, 6 % du PIB – en moyenne nationale – consacrés à la recherche.

D'aucuns se félicitent de ce que les nouvelles technologies vont faire disparaître les travaux pénibles et les postes non qualifiés. Il est cependant dangereux d'en conclure que les emplois de demain seront, ipso facto, hautement qualifiés. C'est ici que prennent tout leur sens les efforts visant à mettre sur pied de nouvelles formations, tant initiales que continues.

Le futur est sans doute brillant, mais il faut d'abord l'appriivoiser afin de s'assurer qu'il profitera à tout le monde.

ÉDITORIAL

suite de la page 1 ▶

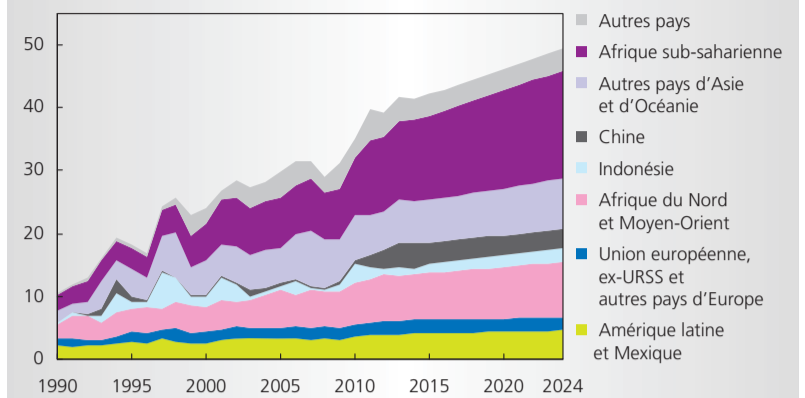
soja (en Argentine et au Brésil) ou encore du cacao, ce qui signifie au passage que la valeur ajoutée induite par cette activité reste dans le pays de production.

Qu'en est-il des fluctuations de prix ?

On n'évitera jamais les fluctuations, c'est le jeu de l'offre et de la demande. Et c'est sans compter les aléas climatiques dont les matières premières agricoles dépendent au premier chef. L'histoire économique récente a montré que chaque tentative de contrôle du marché s'est mal terminée, avec la création soit de pénuries soit d'excès qui, dans tous les cas, entraînent des préjudices pour le producteur. Ainsi, au milieu des années 2000, la tentative de la Thaïlande d'acheter le riz de ses producteurs indigènes à des prix supérieurs à ceux du marché s'est soldée par une importante dette pour l'État et la perte d'une partie de la marchandise, qui s'est dégradée et est devenue invendable. Pendant ce temps, d'autres pays ont augmenté leur production pour répondre à la demande internationale à la place de la Thaïlande. En

Importations mondiales de riz

Tonnes métriques (mio)



TIRÉ DU RAPPORT: USDA Agricultural Projections to 2024. Long-term Projections, February 2015

Europe, on a connu la même chose dans les années 70 avec la « politique agricole commune » dont l'une des conséquences a été la création de montagnes de beurre excédentaire.

Entre négociant et consommateur, qui est au service de qui ?

Les exigences du consommateur en termes de produit fini donnent très

clairement le ton. Par exemple, la demande pour des produits sans OGM se répercute sur toute la chaîne d'approvisionnement et, donc, sur la fonction du négoce. En effet, ce sont les négociants qui s'assurent de la qualité et de la traçabilité de la matière première vendue. Ce sont les mieux équipés pour cela, puisqu'ils ont une vision d'ensemble de la demande aussi bien que de l'offre. ■

+ d'infos

Pour comprendre en deux minutes le métier de négociant, voir la vidéo sur le compte YouTube de la CCIG : www.youtube.com/ccigeneva

MOBILITÉ

Traversée du Lac : pour une mobilité plurielle

Le Grand Conseil vient d'approuver l'initiative populaire « Oui à la grande Traversée du Lac » et les Genevois se prononceront en 2016 sur ce sujet. Le débat parlementaire qui a précédé l'adoption du texte et le clivage gauche-droite du vote démontrent que nombre d'élus n'ont pas encore compris qu'en matière de transports, l'ère de la mobilité plurielle est advenue. C'est ainsi que la Traversée du Lac n'est pas seulement le maillon manquant pour boucler le périphérique autoroutier, mais qu'elle s'inscrit dans une politique beaucoup plus large de mise à niveau des infrastructures de transports régionales. Il s'agit en effet de tenir compte des comportements contemporains en matière de déplacements.

Le Genevois est aujourd'hui multimodal. Il est tour à tour piéton, conduc-

teur ou passager d'un véhicule privé, usager des TPG ou des CFF, voire

cycliste en fonction du motif de son déplacement, de sa destination ou de la météo. Il attend des autorités qu'elles mettent à disposition les infrastructures capables d'absorber la hausse de la demande de mobilité. Et cette hausse est impressionnante : +66 % pour le nombre de voyageurs sur Unireso entre 2004 et 2012, +128 % pour le nombre de cyclistes franchissant les ponts du Rhône entre 2001 et 2011, +100 % pour

le nombre de voyageurs entre Genève et Lausanne entre 2000 et 2010, +51 % pour le nombre de véhicules traversant le Pont d'Aigues-Vertes sur l'autoroute de contournement entre 2000 et 2012.

Depuis le début des années 1990, le canton développe ses transports collectifs ; le RER sera mis en service dans trois ans, le réseau de tramway se prolonge peu à peu, Léman 2030 améliorera la desserte ferroviaire de toute la région. Le réseau cyclable grandit lui aussi. Mais ni les transports collectifs ni la mobilité douce ne pourront absorber l'intégralité de l'augmentation de la mobilité consécutive à l'essor démographique et économique, à l'évolution des modes de vie et des habitudes de mobilité. Les transports indivi-



Séminaires d'entreprise

Mettez en valeur votre savoir-faire

Vous souhaitez élargir votre clientèle, développer vos affaires, mettre en valeur vos produits et services et gagner en visibilité ? Alors utilisez les compétences de la CCIG en organisant un séminaire d'entreprise !

Pour tout renseignement, contactez M. Sonam Bernhard
tél. 022 819 91 24, s.bernhard@ccig.ch



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



suite de la page 2 ▶

duels motorisés continueront à répondre à une partie considérable des besoins. Selon les chiffres officiels, 99.4 % du réseau routier de 2025 existe déjà, et il ne reste que 24 km de réseau à construire, 10 km de routes cantonales (route des Nations, route d'accès Mon Idée-Communales d'Ambilly, route de Montfleury, route d'accès de Bernex Nord, contournement de Perly, liai-

son Genève Sud) et 14 km d'auto-route (Traversée du Lac).

Ces 14 km d'autoroute ne sont qu'un maillon des infrastructures de transport genevoises, mais ce maillon est indispensable à la mise en œuvre d'une stratégie multimodale, qui améliorera la qualité de vie des Genevois, tant pour les individus que pour les entreprises. L'autoroute de

contournement actuelle semble aujourd'hui une évidence alors que le combat fut rude en 1980 avant le

vote populaire; il faut être reconnaissant à ceux qui ont rendu ce projet possible. Aujourd'hui, il s'agit de se

montrer courageux et visionnaires parce que, demain, la Traversée du Lac sera une évidence. ■

+ d'infos

Pour avoir une vision d'ensemble, au niveau de la région, le schéma de cohérence lémanique des transports met en perspective à l'horizon 2030 tous les projets de transports et études en cours portés par les collectivités suisses et françaises du bassin lémanique. Celui-ci peut être consulté sur le site www.conseilduleman.org, sous l'onglet « Actions », sous « Transport/Communication », sélectionner « Mise à jour 2015... ».

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un fonds de 500 millions pour permettre aux communes de réaliser des logements

Le CCIGinfo a interviewé Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, sur ce projet.



Antonio Hodgers, le Conseil d'Etat a adopté récemment un projet de loi instaurant un Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU). De quoi s'agit-il ?

Le FIDU est un fonds de 500 millions de francs sur vingt ans permettant aux communes de financer les investissements en équipements publics induits par la construction de nouveaux quartiers de logement. Il instaure un mécanisme innovant, équitable et équilibré prévoyant que les communes qui n'accueillent pas ou peu de nouveaux logements aident celles qui en reçoivent en nombre sur leur territoire.

Comment ce fonds est-il né ?

À mon arrivée au département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), j'ai été frappé de constater que certaines communes s'appauvrirent en construisant des logements. Si l'on prend, par exemple, le cas de la commune de Confignon, qui est concernée par deux grands projets (Cherpines et Bernex Est), l'investissement pour les équipements publics est énorme.

On l'évalue à 120 millions pour les Cherpines alors que le budget annuel de la commune est de 14 millions de francs ! Alors que la réalisation des nouveaux quartiers repose essentiellement sur une douzaine de communes, il est évident que leurs difficultés financières sont un frein à la réalisation de nouveaux logements dont notre canton a tant besoin. Je me suis donc inspiré du principe de fiscalité écologique de causalité : si l'on construit du logement, on paie moins que si l'on ne construit pas. Il faut pouvoir soutenir les communes qui font cet effort pour la collectivité, alors que d'autres ne sont pas appelées à accueillir des habitants supplémentaires en nombre. Nous sommes ainsi sur la même longueur d'onde avec les communes avec lesquelles nous avons travaillé de concert à l'élaboration de ce nouvel outil.

Comment le fonds sera-t-il alimenté ?

Le FIDU est un « pot commun » alimenté de 25 millions de francs par an. Les contributions des communes

sont de 23 millions, en fonction de leur capacité financière et de leur population. Le canton quant à lui y injectera les 2 millions restants. La participation communale annuelle maximale a été fixée à 7 millions de francs. Seule la Ville de Genève atteindra ce plafond.

La durée de vie du FIDU est de 20 ans. Il faut en effet bien comprendre que cet outil est lié au développement territorial exceptionnel que Genève ambitionne ces prochaines années, en application du plan directeur cantonal 2030 adopté par la Confédération en 2015. Le projet de loi prévoit d'évaluer tous les cinq ans la pertinence du fonds et les modalités d'attribution, ainsi que sa durée, qui pourrait être prolongée.

Qui pourra en bénéficier, l'ensemble des communes genevoises ?

Oui, même pour un seul appartement construit ! C'est un fonds des communes pour les communes, qui ont trouvé là leur propre mécanisme d'équilibrage. Il est en effet à

souligner que le projet de loi a été avalisé à l'unanimité par l'Association des communes genevoises. Il a de plus été réalisé en un temps record.

Et quel est le mécanisme de distribution de ces millions, qui en décide ?

L'attribution des financements se fait selon deux modalités complémentaires : d'une part, une attribution forfaitaire pour tout nouveau logement produit (excepté en zone villa) de 8000 francs environ ; de l'autre, une allocation pour des projets d'infrastructures particuliers, tels que des écoles ou des espaces publics, pour les communes qui en font la demande dans le cadre d'un développement urbain incluant de nouveaux logements. Il est important de noter que les frais de fonctionnement de ces équipements ne sont pas concernés par le fonds dont la vocation est d'aider au financement des investissements.

Le FIDU prendra la forme d'une fondation de droit public. Son conseil sera composé de six membres issus des communes et d'un représentant du canton. Il définira le forfait annuel attribué aux communes pour chaque logement construit. Il devra aussi proposer les critères, les taux de couverture ainsi que les modalités de la procédure d'octroi des financements par projet d'équipement. Ces éléments seront soumis à validation de l'assemblée générale de l'Association des communes genevoises (ACG). Le fonds est donc autonome à l'échelon intercommunal. Il sera néanmoins soumis au contrôle du Conseil d'Etat via mon département.

Quelle est la suite du processus pour le FIDU ?

Le projet de loi a été adopté le 2 décembre 2015 par le Conseil

d'Etat et d'ores et déjà transmis au Grand Conseil. Les échos que j'ai pu recevoir des députés sont positifs et je m'en réjouis. Nous espérons que la loi puisse être votée rapidement en 2016, permettant ainsi aux communes de budgéter leurs investissements et d'alimenter le fonds. Ainsi les communes pourraient bénéficier des premiers francs du FIDU dès le 1^{er} janvier 2017.

Ce nouvel outil est une jolie réussite au plan politique. Quelles sont vos prochaines ambitions pour votre département et pour Genève ?

Je tiens à saluer l'excellente entente entre le canton et les communes genevoises dans ce dossier, et remercie tout particulièrement les deux présidents de l'ACG avec qui nous avons collaboré : Catherine Kuffer-Galland jusqu'en juin 2015 puis Thierry Apothéloz.

Les ambitions au DALE ne manquent pas à l'entame de cette année 2016. L'objectif central demeure la mise à disposition de deux millions de m² pour les logements et autant pour les activités d'ici la fin 2018. Le dossier du PAV avance aussi, avec en ligne de mire la concrétisation des premiers projets, dont dépend pour partie le résultat de la votation du 28 février 2016 sur la caserne des Vernets. Il est essentiel que les Genevois acceptent l'investissement qui permettra à l'armée de quitter ce site, sans quoi nous risquons de ne jamais voir les 1500 logements dont la construction est proche de pouvoir démarrer. J'entends également mettre sur pied un « opérateur urbain » afin d'accélérer le processus de mutation du PAV. Enfin, le « Rapport sur le logement » du Conseil d'Etat indique des pistes intéressantes pour activer la mutation foncière sur le canton. ■

COMMERCE INTERNATIONAL

Iran: la CCIG, aux avant-postes

La CCIG saisit l'occasion unique que revêt la levée effective des sanctions contre l'Iran pour accompagner les entrepreneurs genevois sur ce marché de premier plan.



La tour Milad, qui fait partie du centre des congrès et du commerce international de Téhéran, est la plus haute d'Iran.

Fort de près de 80 millions de consommateurs, l'Iran représente un marché « ré-émergent » sans équivalent; doté d'une population aussi cultivée qu'éduquée, marqué par une classe moyenne au solide pouvoir d'achat, le marché iranien constitue un relais de croissance prioritaire pour les acteurs économiques suisses.

Au bénéfice d'un large capital de sympathie (imputable au rôle de facilitateur qu'elle a joué durant des années), la Suisse est bien armée

pour faire face à la nouvelle ère économique qui s'ouvre désormais en territoire perse; l'arc lémanique, et Genève en particulier – qui abrita une large part des négociations portant sur le nucléaire –, dispose également d'une valeur ajoutée avérée.

Les concurrents se pressant au portillon, il est nécessaire de faire connaître les avantages comparatifs de la Suisse. A cet effet, la CCIG a entrepris d'orchestrer plusieurs initiatives de nature à épauler les entrepreneurs genevois.

Premier acte du dispositif, une **table ronde du commerce international**, animée par l'ancien ambassadeur de Suisse à Téhéran, Livia Leu, a permis de réunir, en décembre 2015, une quarantaine de chefs d'entreprises et capitaines d'industrie pour opérer une prise de température initiale du climat des affaires iranien. Celle-ci fut également le lieu de la signature d'un accord de partenariat avec la Chambre de commerce Iran-Suisse, scellant ainsi une collaboration privilégiée avec un partenaire incontournable de la communauté des affaires irano-helvétique.

Une mission économique en Iran pour s'imprégner de la réalité du terrain

C'est avec l'appui de ce même partenaire que la CCIG, conjointement avec le Service de la promotion économique de l'État de Genève, a annoncé – sitôt la levée des sanctions effective – la tenue d'une **mission économique genevoise, conduite par le conseiller d'État Pierre Maudet, en avril prochain.**

Au programme de la délégation sont notamment envisagés un forum de valorisation des pôles d'excellence genevois, des séminaires de présentation du marché iranien, des réunions avec des entrepreneurs, des partenaires et des investisseurs locaux, des visites d'entreprises ainsi que des rencontres avec des responsables et les autorités diplomatiques suisses.

S'il s'agira pour la CCIG de permettre aux entreprises du canton de gagner des parts de marché, il s'agira également (sous l'angle du Service de la

promotion économique, en particulier) de promouvoir les atouts de la place des affaires genevoises, qui a vocation à constituer une plateforme pour les investissements iraniens, au cœur de l'Europe.

Dans la mesure où économie et ancrage socioculturel sont souvent les deux faces de la même médaille, des visites ciblées de lieux emblématiques – à l'instar du bazar de Téhéran – sont également prévues, tout comme une brève extension (facultative) à destination d'Ispahan, ancienne capitale de l'Empire perse (et pôle industriel majeur).

Un séminaire pratique pour mieux appréhender le marché iranien

Troisième composante de ce panorama iranien, la CCIG, associée à

l'Ordre des avocats genevois, tiendra en ses murs un séminaire intitulé « **Iran Post Sanction: Issues and Opportunities** », le 17 mars prochain. Celui-ci verra intervenir des orateurs de haut rang, dont le président de la Chambre Iran-Suisse, mais également un conseiller de la banque centrale ou un entrepreneur iranien de premier plan, souhaitant développer ses activités européennes depuis Genève. Plusieurs avocats – dont M^e Mélanie Didierlaurent et Guillaume Tattevin, initiateurs de la démarche – passeront en revue les éléments pratiques (et en particulier juridiques) d'une aventure entrepreneuriale en Iran. Un avant-goût idéal de la mission d'avril. ■

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS
www.ccig.ch (agenda des événements)

L'Iran en faits et chiffres (sources SECO)*

Superficie: 1 648 000 km² (Suisse: 41 290 km²)

Capitale: Téhéran

Population (2013): 77.5 mio

Taux de croissance de la population (2013): 1.3%

Guide de la Révolution

islamique (depuis 1989): Ayatollah Seyed Ali KHAMENEI

Chef du gouvernement, président (depuis juin 2013): Hasan ROHANI

Ministre des affaires étrangères: Mohammad-Javad ZARIF

PIB par habitant (2014): USD 5164.9

Relations commerciales bilatérales (2013):

La Suisse est le 17^e partenaire en termes d'importations pour l'Iran (avec un volume de USD 396 mios, représentant 0.5 % du total) et l'Iran le 32^e partenaire en termes d'exportation vers la Suisse (avec un volume de USD 30 mios, représentant 0.04 % du total).

* 21.04.2015 (www.seco.admin.ch)

+ d'infos

Pour tous renseignements complémentaires: Vincent Subilia, directeur adjoint de la CCIG, v.subilia@ccig.ch, tél. 022 819 91 11.



La mission économique permet une extension facultative à Ispahan, à la splendide architecture.

L'INSPIRATION PEUT VOUS
CONDUIRE ENCORE PLUS LOIN.

DS 4 CROSSBACK

PREMIUM LEASING
DÈS CHF 199.-/MOIS
AVEC 4 ANS DE GARANTIE

DS préfère TOTAL

Spirit of avant-garde = L'esprit d'avant-garde.
Offres valables sur véhicules vendus du 1^{er} janvier au 29 février 2016. Offres réservées aux clients particuliers, dans le respect des conditions. Prix de vente complets. DS se réserve le droit de modifier sans préavis les données techniques, les équipements et les prix. DS 4 Crossback So Chic 1.2 PureTech 130 S&S BMW6; prix de vente CHF 31'550.-, prime Cash CHF 5'300.-, soit CHF 26'250.-. CONSOMMATION MIXTE 4.9 L/100KM. ÉMISSIONS DE CO₂ 114 G/KM. CATÉGORIE DE CONSOMMATION DE CARBURANT C. Premium Leasing 2.9%, 48 mensualités de CHF 199.-, 10'000 km/an, valeur résiduelle CHF 11'672.-, acompte 30%. Taux d'intérêt annuel effectif 2.99%. Offre liée à la conclusion de l'extension de garantie EssentialDrive (2 ans de garantie usure, 2 ans de garantie EssentielDrive), sous réserve de l'accord par Citicredit Finance, filiale de PSA Finance Suisse SA, Schönen. PSA Finance n'accordera pas de financement présentant un risque de surendettement pour ses clients. Casco complète obligatoire. Modèle présenté avec option DS 4 Crossback Sport Chic 2.0 BlueHDi 180 S&S DATS, CHF 41'950.-. La valeur moyenne des émissions de CO₂ de tous les véhicules neufs immatriculés est de 139 g/km pour l'année 2016.



DS AUTOMOBILES
SPIRIT OF
AVANT-GARDE

www.driveds.ch



CCIG COMPTE RENDU

7h30 de la Chambre du 21 janvier 2016

Après plus d'une décennie de bons et loyaux services, les Midis de la Chambre ont laissé la place à deux nouveaux événements de réseautage: le 7h30 de la Chambre et Pitch@CCIG.

Compte rendu de la première édition du 7h30 de la Chambre, cette plate-forme de réseautage exclusive qui est accompagnée d'un petit déjeuner et donne pendant trois minutes la parole à six orateurs.



De g. à dr.: Nicolas Jacquet, Jacquet Atelier de Signalétique S.à.r.l.; Julien Tardy, Data Conversion Service SA; Alexandra Rys, CCIG; Aurore Bui, Soft-Space; Hervé Fite, Poralu Menuiseries Suisse; Rudolf Klaus; Yaniv Bensoussan, BENBEN CREATIVE DESIGN S.à.r.l.

Savoir déceler le pouvoir d'attractivité d'une marque pour la rendre séduisante et créer de l'impact auprès de sa cible: c'est tout le savoir-faire de Benben, agence de communication et de design située à Genève et spécialisée dans la création d'identités visuelles fortes de marques, que ce soit par le biais d'un logotype, d'un catalogue produit, du design d'un packaging ou de l'intérieur d'une boutique.
www.benben.ch

Data Conversion Service est une entreprise genevoise spécialisée depuis 1973 dans les prestations d'outsourcing IT et administratif. Elle offre une gamme de services externalisés – helpdesk, infogérance, délégation de tâches admi-

nistratives – et gère le traitement de documents: saisie de données, numérisation. Enfin, c'est une agence de recrutement fixe et temporaire qui emploie 150 personnes à Genève et au Chili.
www.dcs.ch

Active depuis 2005 dans l'étude et la réalisation de tout objet lié à la signalétique, l'entreprise Jacquet ATDS offre des solutions techniques et esthétiques pour identifier des lieux, accueillir, informer et orienter les utilisateurs dans des environnements complexes et multilingues. Elle est aussi spécialisée dans l'accessibilité et la chaîne de déplacement des personnes en situation de handicap et la signalétique digitale.
www.atds.ch

Poralu Menuiseries Suisse est la filiale pour la Suisse romande du groupe CARPEL, présent dans la fabrication de portes, fenêtres, volets, vérandas depuis 1968, qui réalise 41 millions d'euros de chiffre d'affaires avec ses filiales Poralu Menuiseries dans l'Ain (PVC et aluminium) et Poralu Bois en Haute-Savoie. Elle est aussi présente depuis 15 ans avec sa branche nautique.
www.poralumenuiseries.ch

Rudolf Klaus, expert en réseautage productif, fait découvrir aux entreprises comme aux particuliers des outils et tuyaux faciles à apprendre qui permettent d'éveiller auprès de leurs contacts le désir de les aider, avec plaisir, à atteindre leurs objectifs. C'est une activité qui peut faire toute la différence!
www.rkls.ch

Ouvert en octobre 2015, Soft-Space est un nouvel espace de co-working au cœur de Genève, qui offre des services aux entreprises et institutions pour stimuler leur innovation et leur permettre d'attirer et de motiver leurs talents. Il propose des solutions de mutualisation et de télétravail, et des services de conseil aux employés.
www.facebook.com/softspacegeneva

Nouveaux membres

L'Accueil des nouveaux membres du 2 février 2016 a réuni 22 participants. La CCIG leur souhaite la bienvenue!

2b PARTNERS SA

Fiduciaire
www.2bpartners.ch

ACE AND COMPANY SA

Finance
www.aceandcompany.com

ALBERT POUIGNIER SA

Boulangerie-pâtisserie, tea-room
www.pougnier.ch

AMYTHIS S.à.r.l.

Relations publiques internationales
www.amythis.biz

BLUECREA

Formation, Créativité
www.catherinethomasbluecrea.com

CLICK DEAL S.à.r.l.

Organisation de divers services
www.clickdeal.ch

CODALIS SA

Prestataire informatique
www.codalis.ch

DE PREUX AVOCATS

Etude d'avocats
www.depreuxavocats.ch

DOMAINE DU PARADIS

Viticulture
www.domaine-du-paradis.ch

EGC-CHUARD Ing-Cons SA

Ingénieurs-conseils, chauffage-ventilation
www.pierre-chuard.ch

GDOC

Technologie et services de l'information
www.gdoc.ch

GENEVA INSTITUTE OF GEOPOLITICAL STUDIES

Enseignement, formation, analyse
www.geopolitics-geneva.ch

GENTHOD GLOBAL WEALTH MANAGEMENT SA

Conseils en investissements, secteur du luxe
www.ggwm.ch

GLOBAL ACTIVE SERVICE S.à.r.l.

Conciergerie
www.globalactiveservice.com

LABORATOIRE BAILLEUL INTERNATIONAL

Laboratoire pharmaceutique
www.bailleul.com

L'ORANGER SA

Tea-room

LUMINANCE S.à.r.l.

Mobilier et matériel d'événements
www.luminance.ch

MAYOR TRAITEUR

Service traiteur
www.mayortraiteur.ch

PERFORMANT AG

Formations
www.performantgroup.ch

ROQUETTE CH SA

Opérations sur les marchés de matières premières

STEEL BLUE S.à.r.l.

Informatique et réseaux cloud pour PME
www.steel-blue.ch

THE IT GUYS S.à.r.l.

Informatique
www.theitguys.ch

PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE



SPONSORS

Entrepreneur par vocation ou par hasard ?

Des PME fortes profitent à l'économie et à la société. C'est pourquoi nous soutenons les entrepreneurs, des plus novices aux plus expérimentés, depuis 1917 déjà.
www.ey.com/ch #BetterQuestions

EY
Building a better working world

The better the question. The better the answer. The better the world works.

*EY refers to Ernst & Young Ltd, Basel, a member firm of Ernst & Young Global Limited, London, a UK company limited by guarantee. ED 0617.

PARTENAIRES

Bien préparer la retraite de ses employés

Si, pour certains, la retraite rime avec un retour à une liberté très attendue, cette étape s'avère souvent délicate à vivre pour d'autres. Accompagner ses employés à préparer ce cap est une responsabilité sociale de l'entreprise. Mais elle peut être plus encore : c'est un investissement pour son avenir. Tel est le message que la fondation genevoise **Force Nouvelle**, active dans la formation à la retraite, met en avant depuis plus de quarante ans.



De quelle manière vais-je occuper tout ce temps libre qui m'est désormais disponible ? Comment me définir une place dans la société autrement que par mon emploi ? Voilà un bref aperçu de la multitude de questions auxquelles l'employé sera confronté au moment de quitter sa vie professionnelle. On le comprendra facilement, prendre le temps de préparer son départ est primordial pour vivre ce moment de manière sereine.

La fondation genevoise Force Nouvelle, dont le nom traduit bien l'état d'esprit qu'elle véhicule, accompagne depuis 1974 les futurs retraités dans le passage d'une vie active à la retraite. Son objectif : informer et offrir les meilleurs outils afin de pouvoir vivre sa retraite et non la subir.

Deux sessions de cours sont proposées chaque année par la fondation, une au printemps et la seconde en automne. Chacune se compose de différents séminaires/conférences et d'ateliers à la carte, que les partici-

pants peuvent sélectionner en fonction de leurs besoins et de leurs projets de vie. Pour certaines personnes, préparer la retraite signifie réorganiser une vie dans son ensemble. Force Nouvelle l'a compris et se démarque par la richesse des séminaires qu'elle propose. Ainsi, des domaines pragmatiques tels que ceux des assurances, du droit matrimonial ou de la prévoyance sont abordés au même titre que ceux traitant de la philosophie.

Si la retraite concerne surtout l'employé qui cesse son activité, la préparation de son entourage proche peut également se révéler nécessaire. Ainsi, un atelier intitulé « Préparer la retraite en couple » propose aux conjoints de préparer cette nouvelle vie à deux. Notons qu'en 2015 la moitié des séminaires proposés a été renouvelée pour répondre aux attentes et besoins actuels des futurs retraités.

Les clés d'une retraite réussie

C'est au théâtre de l'Espérance que se déroulent les formations, ce qui

vient renforcer le message que Force Nouvelle souhaite faire passer auprès de ses participants. Car il s'agit d'un lieu de rencontre où les futurs retraités peuvent échanger et partager leurs expériences, leurs craintes et leurs projets à venir. Le repas de midi organisé ponctuellement sur place offre d'ailleurs un moment propice à la discussion.

Alors, quelles sont les clés d'une retraite réussie ? Le secrétaire général de la fondation, Jean Ramazzina, fournit quelques pistes de réponse : « Il s'agit principalement de disposer d'un réseau différent de celui que l'on a pu construire au niveau professionnel. Et il faut avoir envie de réaliser des projets ». Lors d'un séminaire dispensé en automne dernier, un intervenant poussait plus loin la réflexion : « Il est important de continuer à se développer. Il faut savoir avancer pour trouver son propre équilibre et accepter aussi, de temps en temps, l'impuissance. Et puis, oser aussi une certaine anarchie ! ».

La retraite, c'est une époque qui se termine et une autre qui commence. Le tout est d'en faire quelque chose. Force Nouvelle aide les futurs retraités à s'y employer. ■



Les inscriptions aux formations 2016 sont ouvertes. Détails et inscriptions sur le site internet de la fondation : www.force-nouvelle.ch.

Préparer ses employés à la retraite : un gain pour l'entreprise

Il est vrai qu'en termes de formation continue l'employé qui se rapproche de l'âge de la retraite ne représente pas toujours une priorité pour l'employeur. Et pourtant ! L'aider à préparer son départ s'avère également bénéfique pour l'entreprise. Car un employé formé et prêt à partir sera d'autant plus efficace lors du passage de témoin. Il s'agit d'un véritable gain en termes de legs professionnel pour l'entreprise. Sans oublier la carte de visite de choix que l'employé représentera...

La fondation Force Nouvelle est une fondation à but non lucratif, créée en 1974 par :

- La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
- HR Genève
- Les Rentés Genevoises
- La Fédération des Entreprises Romandes Genève

Depuis 25 ans, un soutien à l'innovation technologique

La CCIG a eu le plaisir de participer à la soirée organisée par la FONGIT, Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique, pour fêter son quart de siècle. Cette fondation privée soutenue par l'Etat de Genève a pour but de créer de la valeur économique et sociale pour le canton. Pour ce faire, elle aide les entrepreneurs à « accélérer le parcours de transformation de leurs projets en de véritables sociétés » en leur proposant un modèle unique d'incubation.



Antonio Gambardella, directeur de la FONGIT, lors du 25^e anniversaire de la fondation.

En offrant un service complet et intégré – services administratifs et légaux, bureaux complètement équipés, accès à un capital de démarrage, ainsi que du coaching d'entrepreneurs à entrepreneurs – aux start-ups, la FONGIT leur permet de se concentrer sur la création de valeur ajoutée. Elle a aujourd'hui pour objectif de développer les liens entre les entreprises, les investisseurs privés, les universités, les milieux internationaux et le secteur public et souhaite devenir un leader dans l'innovation en Europe.

En outre, la FONGIT s'apprête, dans les prochaines semaines, à élargir

son champ d'actions par le lancement d'un programme international d'accélération commerciale basé à Genève et à Londres, ainsi que par une collaboration avec la Singularity University, basée dans les laboratoires de la NASA en Californie. Actuellement, elle soutient plus de 50 entreprises innovantes et de hautes technologies dans les secteurs Cleantech, IT et Medtech. ■

fongit 25 YEARS
innovation incubator

■ INFORMATIONS
www.fongit.ch

Spécialisée dans les hautes technologies, la Fongit est l'un des organismes qui offre un soutien aux créateurs d'entreprise et aux PME à Genève. Quels sont les autres ?

Le Guichet pour entreprises du Service de la promotion économique représente sans aucun doute la porte d'entrée dans le domaine de la création d'entreprise – www.ge.ch/entreprises

Genilem a pour mission d'accompagner des créateurs d'entreprises innovantes – www.genilem.ch

Eclosion soutient la création et le développement d'entreprises dans le domaine des sciences de la vie – www.eclosion.com

L'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI) appuie les industries du bassin lémanique pour leur permettre d'accélérer le développement de leurs affaires – www.opi.ch

Réseau Entreprendre® Suisse Romande accompagne les créateurs et repreneurs susceptibles de faire de leur entreprise une PME apte à créer des emplois – www.reseau-entreprendre-suisse-romande.org

Informations tirées du Guide du créateur d'entreprise, téléchargeable sur le site de la CCIG, www.ccig.ch - rubrique Informer/Publications

150^e ANNIVERSAIRE DE LA CCIG

Les ateliers de la Journée de Genève

La 4^e édition du séminaire « Les pieds dans le PAV » a eu lieu dans le cadre de la Journée de Genève organisée le 5 novembre dernier pour les 150 ans de la CCIG. Compte rendu de cet atelier qui exposait les dernières mises à jour du projet Praille-Acacias-Vernet.

Atelier Comptoir Immobilier

Les pieds dans le PAV – 4^e édition

« L'Etat doit donner une réponse aux entreprises : quand devront-elles bouger et à quel prix ? A ce moment, les investisseurs pourront entrer dans le jeu. » C'est ainsi que le conseiller d'Etat genevois **Antonio Hodgers** a dressé un état des lieux de l'avancement du projet urbanistique PAV et, surtout, confirmé la mise en place d'une future fondation dans le rôle d'opérateur.

« Nous avons la volonté de créer, en 2016, un opérateur urbain, doté financièrement, qui a pour mission de négocier le rachat des droits de superficie, de les acquérir et de les remettre aux investisseurs publics et privés qui vont concrétiser cette nouvelle ville. » Un projet d'envergure, rappelons-le, qui porte sur 220 hectares et qui offre à Genève l'occasion, dit le magistrat, « de faire ou de refaire un nouveau centre-ville, une sorte de Downtown Geneva, à la fois centre d'activités et centre de vie ».

« Le mécanisme de la fondation est assez facile à décrire, dit le conseiller d'Etat en charge du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie. Il nécessite un investissement majeur de l'ordre de 1 à 1,5 milliard de francs, auquel s'ajoute un bon milliard de francs d'investissements en équipements (routes, écoles, parcs, etc.). Il faut le doter financièrement dès aujourd'hui,

investir pour demain afin qu'il rapporte dans 20 ou 30 ans. Je suis convaincu que l'Etat, malgré les difficultés financières actuelles, doit préserver une capacité d'investissements pour que puisse naître l'investissement privé. Aujourd'hui, à travers la Fondation pour les terrains industriels de Genève, la fondation a été dotée de 60 millions de francs. Ce n'est qu'un début » a poursuivi Antonio Hodgers.

Initialement, le magistrat privilégiait la piste d'une société anonyme de droit public, dit-il. Le véhicule de la fondation le satisfait, malgré l'aspect politique qu'elle pourrait prendre puisque, au niveau de son Conseil, chaque parti politique genevois pourrait demander un siège...

Face à une assistance désireuse d'aller de l'avant et d'obtenir des réponses, le conseiller d'Etat a rappelé la particularité du projet PAV : « Ce n'est pas une friche, c'est un lieu d'activités qui tourne et qui est même florissant. Le défi est de déplacer une activité sans la casser. » Un paramètre que ne contiennent pas d'autres projets urbanistiques comparables en Europe (Lyon Confluence, par exemple). Antonio Hodgers veut croire que le projet est aujourd'hui véritablement entré désormais dans une phase ordonnée et concrète. « Le PAV, on en parle depuis des années, depuis



Les intervenants lors de cet atelier fort couru, de gauche à droite : Antoine Courvoisier, Association développement du secteur de l'Etoile; Stéphane Thiébaud, directeur de la Direction du développement urbain-région PAV à l'Office de l'urbanisme; Antonio Hodgers, conseiller d'Etat en charge du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie; Yves Creteigny, directeur de la Fondation pour les terrains industriels; Jean-Charles Magnin, analyste économique au Comptoir Immobilier et, au micro, Philippe Moeschinger, président de la Direction générale du Comptoir Immobilier.

2005, mais sans avoir planté un premier clou. Il faut du temps, oui. Les premiers logements ne sont pas immédiatement pour demain, quand bien même les premiers seront aux rendez-vous en 2020. »

À ses côtés, **Stéphane Thiébaud**, représentant de l'Office de l'urbanisme et chef du service PAV, a dressé l'état des étapes du projet. Et de citer le plan directeur de quartier adopté le 1^{er} avril 2015, « le document de référence », qui retient le principe « 1 logement – 1 emploi » et peut-être plus probablement « Deux nouveaux logements pour un nouvel emploi » ainsi que la convention cadre signée entre le canton et les trois communes concernées, « une base fondamentale dans le dialogue qui ne règle pas tout. Désormais, poursuit Stéphane Thiébaud, on peut se concentrer sur les périmètres préopérationnels ou

opérationnels : Vernets avec le choix du groupe d'investisseurs qui permet de travailler conjointement avec ceux qui vont réaliser le quartier ; le secteur de l'Étoile et le secteur Acacias où se dessinent les PLQ ; le secteur Praille Ouest qui doit accueillir une logistique importante, etc. Le défi, dit-il, c'est de gérer des échelles différentes de temps et de clarifier ce qu'on va pouvoir faire où et avec quelle priorité. »

En préambule aux débats, Philippe Moeschinger, président de la Direction générale du Comptoir Immobilier, avait exprimé le sentiment des milieux immobiliers, « réjouis des derniers développements ». Mais il faut aller plus loin.

Donner un cadre, clarifier les missions, établir des règles du jeu, mettre des échéances, les partici-

pants à la 4^e rencontre « Les pieds dans le PAV » ont décliné le message. **Yves Creteigny**, directeur de la Fondation des terrains industriels, est d'avis que « dès que les PLQ seront arrivés, un nouveau mouvement va s'engager. Aujourd'hui, juge-t-il, les niveaux d'incertitude se réduisent. Dans les 2-3 ans qui viennent, on va connaître quels seront les secteurs où les PME installées devront bouger prioritairement. Cette clarification est capitale pour les chefs d'entreprise qui doivent gérer en parallèle leurs investissements industriels avec cette planification urbaine. »

Une demande de clarification entendue par le ministre en charge du projet qui conclut : « Je souhaite pour 2016 une idée globale pour le PAV, des étapes pour chaque quartier et des délais. » ■

VOTATION DU 28 FÉVRIER 2016

Recommandations de vote de la CCIG

Votation fédérale

Acceptez-vous l'initiative populaire du 24 mars 2014 « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires » ? **NON**

Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard) ? **OUI**

Votation en Ville de Genève

Acceptez-vous la délibération I-IV (PR 1073) du Conseil municipal de la Ville de Genève, du 20 mai 2015, autorisant l'ouverture de crédits pour un montant total brut de 131 421 500 francs destinés à la restauration et à l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire ? **OUI**

Votation cantonale

Acceptez-vous l'initiative populaire 150 « Pas de cadeaux aux multinationales : Initiative pour la suppression des allègements fiscaux ? » **NON**

Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes morales (Contreprojet à l'IN 150) (D 3 15 – 11456) du 7 mai 2015 ? **OUI**

Question subsidiaire : Si l'initiative (IN 150 « Pas de cadeaux aux multinationales : Initiative pour la suppression des allègements fiscaux ») et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence ? **Contreprojet**

Acceptez-vous la loi modifiant la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL) (I 4 05 – 11537), du 5 décembre 2014 ? **OUI**

Acceptez-vous la loi modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LaLAMal) (Art. 22) (J 3 05 – 11540), du 18 décembre 2014 ? **OUI**

Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les prestations complémentaires cantonales (LPC) (Art.5) (J 4 25 – 11542), du 18 décembre 2014 ? **OUI**

Acceptez-vous la loi ouvrant un crédit d'ouvrage de 20 869 000 F pour la reconstruction d'un bâtiment de stationnement de troupe sur le site de Meyrin-Mategnin contribuant à la libération du site des Vernets pour la construction de logements (11580), du 16 avril 2015 ? **OUI**

AGENDA

PME Connect « Financement et actionnariat »

Lundi 7 mars 2016 de 12h à 14h
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève



La CCIG propose désormais aux entreprises membres un guichet d'information de premier conseil sur les sujets qui constituent les principales pierres d'achoppement au développement et à la pérennité des entreprises, en particulier des plus petites. Au premier rang de ceux-ci, les questions liées au financement de l'entreprise.

Lors de cette rencontre, le fonctionnement de PME Connect sera détaillé et les « spécialistes » qui se mettent à disposition des membres pour cette thématique passeront en revue les sujets suivants :

- Transmission d'entreprise
- Vente partielle du capital-actions (minoritaire ou majoritaire)
- Recherche de financement par augmentation de capital ou par emprunt convertible
- Restructuration de l'actionnariat
- Optimisation fiscale par restructuration d'un groupe
- Gestion de crise, notamment lors de surendettement
- Utilisation efficiente des fonds : amélioration des processus administratifs et commerciaux, entre autres. ■

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS
www.ccig.ch (agenda des événements)

Recommandations GAFI: quel impact sur les entreprises et les actionnaires ?

Lundi 14 mars 2016 de 8h à 10h - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Avec l'entrée en vigueur des nouvelles recommandations du GAFI (Groupe d'action financière), la tutelle de l'Etat s'étend :

- ces nouvelles recommandations sonnent le glas de l'anonymat lié aux actions au porteur;
- la fraude fiscale devient une infraction préalable au blanchiment d'argent;
- les paiements en liquide seront désormais contrôlés.

Ces dispositions concernent un grand nombre d'entreprises, de

toute taille et de tous secteurs d'activités.

M^e Vincent Tattini, avocat, et Norberto M. Birchler, directeur de l'Association Romande des Intermédiaires Financiers, feront le point sur ces recommandations et ce qu'elles impliquent précisément pour les entreprises et les actionnaires. ■

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS
www.ccig.ch (agenda des événements)

7h30 de la Chambre

Jeudi 17 mars 2016 de 7h30 à 9h30 - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

ALLIANZ

360 PRO/BLACKPEN S.à.r.l.

IKOMPAR SA

NOMADSPACE

THE IT GUYS

TOPTECHFRANCE

VOYAGES-SNCF SUISSE

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: www.ccig.ch (Agenda des événements)

Iran Post Sanction: Issues and Opportunities

Jeudi 17 mars 2016 de 14h à 17h - CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

En collaboration avec l'Ordre des avocats de Genève, section des avocats de barreaux étrangers, la CCIG organise une demi-journée

sur les opportunités d'affaires en Iran et les moyens et conditions pour travailler dans ce pays. ■ (Voir aussi page 4)

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: www.ccig.ch (Agenda des événements)

Nouveau séminaire de formation

Etapes-clé pour la mise en place de la stratégie d'entreprise

Vendredi 18 mars 2016 de 8h à 10h, accueil dès 7h45
CCIG, bd du Théâtre 4, Genève

Pour piloter son entreprise avec succès et efficacité, il faut connaître sa valeur ajoutée, comprendre l'évolution de son marché, anticiper les changements à venir. Ce nouveau séminaire se propose de montrer comment traiter les situations les plus complexes et répondre aux défis permanents de l'entreprise qui doit assurer sa pérennité et maintenir une productivité globale croissante.

D'une durée de deux heures, cet atelier sera animé par **Alexandre Olive**, coach d'affaires et fondateur de Kalexy - cabinet de conseil & de business coaching. Il s'adresse aux chefs d'entreprise entrepreneurs et investisseurs et est **strictement réservé aux membres de la CCIG.** ■

■ PROGRAMME ET INSCRIPTIONS
www.ccig.ch (agenda des événements)

Dîner annuel de la Chambre et 151^e Assemblée générale

Mardi 12 avril 2016 de 17h45 à 22h

Hôtel Ramada Encore, route des Jeunes 10-12, Genève

Cette manifestation est réservée aux membres de la CCIG et à ses invités, qui recevront une invitation.

Save the date

IMPRESSUM

CCIGinfo

Bulletin d'information de la CCIG.
Paraît 11 fois par an, 3700 exemplaires

Responsable d'édition:

Alexandra Rys

Rédaction:

Fabienne Delachaux, Nathalie Hardyn,
Ignace Jeannerat, Marie-Louise Possa,
Alexandra Rys, Vincent Subilia

Publicité:

Promoguide SA - Tél. 022 809 94 92

Informations: publications@ccig.ch

Conception: ROSS graphic design

Impression: Atar Roto Presse SA, Satigny

Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

4, boulevard du Théâtre - 1204 Genève

Adresse postale
Case postale 5039 - 1211 Genève 11
Tél. 022 819 91 11 - Fax 022 819 91 00



MANUFACTURE D'ÉTERNITÉ
DEPUIS 1755

Notre histoire ininterrompue reflète la transmission de notre savoir-faire horloger.

PATRIMONY
QUANTIÈME PERPÉTUEL

POINÇON DE GENÈVE

VACHERON CONSTANTIN
GENÈVE